

Accueil>Trouver un professionnel du droit>**Médiateurs**

Médiateurs

Si vous décidez de recourir à la médiation, vous vous adresserez à un médiateur – un tiers indépendant et neutre - qui vous aidera à analyser la situation et à aboutir à un accord.

Le **médiateur** est formé pour aider les gens à résoudre leurs conflits. Il rencontre les deux parties, cerne les points de désaccord et aide à trouver un consensus. Le médiateur est neutre et ne prend pas parti dans le différend. Ce n'est toutefois pas un conseiller et il ne donnera donc pas d'avis sur les situations individuelles; il recommandera généralement de consulter un avocat parallèlement à la médiation.

La médiation peut être particulièrement utile dans les **conflits familiaux transfrontières** et les affaires d'enlèvement d'enfant par l'un des parents. Dans ce type de situations, les parents sont encouragés à assumer la responsabilité des décisions concernant leur famille et à résoudre les conflits sans recourir à la justice. La médiation peut dès lors instaurer un climat constructif, propice à la discussion, et permettre des échanges équilibrés entre les parents, qui tiennent également compte du meilleur intérêt de l'enfant.

Pour de plus amples informations sur le médiateur (accès aux services de médiation, tarifs, orientation, etc.), **sélectionnez l'un des drapeaux figurant à droite de l'écran.**

Pour trouver un médiateur spécialisé en médiation familiale transfrontière, cliquez sur ce lien: <http://www.crossbordermediator.eu/>

Pour de plus amples informations sur la médiation, veuillez consulter la [section](#) consacrée à ce thème.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la [section](#) consacrée à la médiation familiale transfrontière.

Dernière mise à jour: 17/11/2021

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.